PRÉFÈTE
DE LA NIÈVRE
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE
NUMÉRIQUE
ENSEMBLE

NIÈVRE
le département

Feuille de Route France Numérique Ensemble de la Nièvre

Introduction

Cinq ans après le lancement de la première stratégie nationale pour un numérique inclusif (SNNI) et à l'issue d'une vaste concertation partenariale menée dans le cadre du Conseil National de la Refondation numérique, l'État, les collectivités territoriales et les acteurs de la société civile ont souhaité réaffirmer leur engagement en faveur de l'inclusion numérique du plus grand nombre. Prenant la suite de la SNNI, **la feuille de route nationale France Numérique Ensemble** est structurée autour de 4 axes et 16 engagements :

- **Axe 1 :** Territorialiser la politique d'inclusion numérique et accompagner les acteurs locaux par la mobilisation d'un fonds d'ingénierie dédié
- **Axe 2 :** Déployer une gamme d'outils numériques accessibles à tous les médiateurs numériques pour assurer un développement des compétences tout au long de la vie
- **Axe 3 :** Soutenir les acteurs du secteur dans leurs travaux de structuration de la filière professionnelle et renforcer l'adéquation des formations aux réalités opérationnelles
- **Axe 4 :** Collecter selon la logique du « dites-le-nous une fois » et partager des données structurées pour mieux adapter, au fil de l'eau, la politique d'inclusion numérique aux réalités locales et nationales

Cette feuille de route doit permettre, d'ici à 2027, en complément des objectifs fixés dans le cadre de la politique prioritaire du Gouvernement « Devenir la première puissance numérique européenne » et de son chantier « Favoriser l'inclusion numérique pour tous par la formation et les conseillers numériques », d'atteindre les objectifs suivants : 8 millions de personnes accompagnées, 25 000 lieux d'inclusion numérique, 20 000 aidants numériques formés et 2 millions d'équipements informatiques reconditionnés accessibles aux ménages les plus modestes.

Dans le cadre de l'axe 1, les Préfectures de département ont été chargées de coordonner la construction de gouvernances territoriales autour de l'inclusion numérique et de rédiger des feuilles de route locales qui déclinent les engagements nationaux. La feuille de route ici présentée est le fruit d'un travail collaboratif associant la Préfecture de la Nièvre comme porteur, le Conseil départemental comme co-porteur d'une gouvernance à échelle départementale composée de l'Agglomération de Nevers et des 11 communautés de communes, les deux Pôles d'Équilibre Territorial Rural, les chambres consulaires et 22 opérateurs de l'inclusion numérique partenaires du territoire (CAF de la Nièvre, CPAM de la Nièvre, Nièvre Numérique, SIEEEN, ANLCI, GIP Arnia / MedNum BFC, Mission Numérique du Pays Nivernais Morvan, Station ESS Nevers, L'Attribut, Centre social France Services entre Loire et Morvan, Centre socioculturel France Services des Amognes, Club informatique du Bazois, FLMC, Bureau information jeunesse de la Nièvre, Ici Morvan, espace socioculturel France Services Coeur du Nivernais, centre communal d'action sociale de Nevers, association Génération Mouvement 58, Association nivernaise pour l'accueil et la réinsertion, Entreprise à But d'Emplois EBE 58, Fédération des centres sociaux) autour d'une démarche qui vise à apporter des solutions aux personnes en difficulté avec le numérique et à les amener vers l'autonomie.

PRÉFÈTE
DE LA NIÈVRE
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE
NUMÉRIQUE
ENSEMBLE

NIÈVRE
le département

Le département de la Nièvre est composé de territoires très ruraux, marqués par un indice de fragilité numérique mesure par l'ANCT comme particulièrement élevé. Dans ce contexte, des dispositifs d'accompagnement des habitants à l'utilisation des outils numériques ont pu être mis en place localement par différents acteurs (Conseil départemental de la Nièvre, Mission Numérique du Pays Nivernais Morvan, CAF, CPAM, La Poste…).

En 2020, le dispositif des conseillers numériques a permis d'amplifier l'action départementale afin de répondre au besoin territorial d'inclusion numérique en démultipliant le nombre d'intervenants (au total, 35 postes ouverts pour la Nièvre) avec une gouvernance territoriale organisée autour du Conseil départemental en zones rurales (lui-même porteur de 23 postes de conseillers numériques) et de la ville de Nevers/Nevers Agglomération (employeurs de 7 postes de conseillers numériques). Ces porteurs publics ont été rejoints par des employeurs au titre de l'AMI personnes privés pour 1 seul conseiller numérique : 2 structures nationales (La Poste et La Croix Rouge) et 3 associations (Station ESS Nevers, Centre social de Saint Amant en Puisaye et l'ASEM Nevers). Un pilotage commun a été suivi par l'État jusqu'en avril 2023.

Plusieurs réunions organisées à la préfecture avec les communautés de communes et d'éventuels partenaires financiers dont les opérateurs d'infrastructures du Très haut débit par la fibre optique sur la Nièvre (SFR/XpFibre et Orange), la CPAM, la CAF, la Poste, n'ont pas permis d'identifier une source de financement complémentaire aux collectivités pour maintenir le déploiement initial et son nombre de conseillers numériques par les communautés de communes au fil des renouvellements des conventions.

Cependant, au travers de son Service d'Accompagnement au Numérique et de son soutien à la Mission Numérique du Pays Nivernais Morvan, le Conseil départemental reste un acteur incontournable et impliqué dans la politique publique d'inclusion numérique dans la Nièvre.

Le département de la Nièvre disposait dès les années 2000 d'un réseau de clubs informatiques sous forme associative.

– En 2004, le Plan Très Haut Débit a été adopté dans la Nièvre et le déploiement de la fibre a débuté dès 2008 ;
– En 2004, les premières Cyber-bases, portées par le Conseil départemental avec le soutien de l'Etat étaient destinées à l'accompagnement du grand public sur les usages numériques et principalement déployées dans les collèges ;
– A partir de 2012, dans le cadre de l'opération « Kiosque Numériques », les médiateurs numériques sont mis en mobilité ;
– C'est à compter de 2015 que le réseau Fab'N'Lab, le réseau des Fablabs de la Nièvre a été constitué ;
– 2019 voit ouvrir un des premiers Campus Connecté au niveau national, puis en 2022 ouvre la première année d'un BUT en informatique qui vient compléter l'offre étudiante de la Chambre de commerce et d'industrie ;
– Depuis 2021 les conseillers numériques sont venus renforcer la proximité ;
– En 2024, les aidants numériques sont désormais invités à rejoindre une communauté d'inclusion numérique.

PRÉFÈTE
DE LA NIÈVRE
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE
NUMÉRIQUE
ENSEMBLE

NIÈVRE
le département

1) Méthode d'élaboration de la feuille de route

L'instruction des ministres de la Transition écologique et cohésion des territoires, de la transformation et fonctions publiques et chargée du numérique du 28 juillet 2023 relative à la territorialisation de la feuille de route France Numérique Ensemble a posé les échéances suivantes :

→ au 30 septembre 2023 : définition du périmètre, composition pressentie de la gouvernance et difficultés éventuelles
→ au 31 décembre 2023 (reporté au 31 janvier 2024) : désignation du co-portage, préfiguration de la feuille de route
→ au 30 juin 2024 : premières expressions de besoins en ingénierie, mise en place d'une coordination des conseillers numériques
→ d'ici fin juin 2024 (reporté à fin octobre 2024) : dernières mise en place de la gouvernance et transmission de la feuille de route territoriale finalisée et approuvée par les différentes parties de la gouvernance.
→ d'ici à fin 2027 : lancement de l'ensemble des fiches actions

Dans la Nièvre, le périmètre de la feuille de route est départemental. Le co-pilotage de la feuille de route a été attribué au Service d'Accompagnement au Numérique du Conseil départemental chargé préalablement de la stratégie départementale numérique. La coordination des conseillers numériques reconduits dans la Nièvre est attribuée à ce service.

En ce qui concerne la comitologie, ont été réunis une première fois le 13 mai 2024 en comité de pilotage sous co-présidence État/Conseil départemental :

– les collectivités y compris les PETR ;
– les structures publiques : CAF, CPAM, SIEEEN, Nièvre Numérique, ARNIA , consulaires,... ;
– des acteurs de terrain : centre sociaux France Services, clubs informatiques, associations[1]
–

Lors de cette réunion ont été présentés : la stratégie nationale pour un numérique inclusif (SNNI), la politique France Numérique Ensemble (FNE), un maillage plus détendu du territoire par les conseillers numériques (CNFS), les crédits d'ingénierie disponibles pour la feuille de route FNE (41 000 € dès 2024), l'invitation à la réflexion collective au sein de groupes de travail sur les 4 axes de la feuille de route FNE de la Nièvre :

Axe 1 - Inclusion/Médiation
Axe 2 - Innovation
Axe 3 - Numérique responsable
Axe 4 - Communication

5 comités techniques ont suivi, du 2 au 6 juin 2024, dont les comptes rendus ont été adressés par le Conseil départemental aux membres de la gouvernance et diffusés sur la plateforme ouverte Les Bases (https://lesbases.anct.gouv.fr/bases/fne58)

1 Ici Morvan, Mission Numérique du Pays Nivernais Morvan, Génération Mouvement

La gouvernance FNE de la Nièvre se réunit en comité de pilotage de validation fixé au 3 octobre 2024.

2) Synthèse du diagnostic territorial

L'ensemble du diagnostic territorial et les pistes de développement du numérique inclusif apparaissent dans la « stratégie départementale d'aide aux usages numériques » mise à jour en 2024, annexée à la feuille de route (annexe 2).

En synthèse, on observe que la Nièvre est un territoire rural mais avec de nombreux atouts.

C'est une terre de solidarité qui a su s'organiser au fil du temps pour apporter de nombreuses réponses aux personnes en difficulté, en situation d'isolement social, de handicap ou de dépendance. Dans tous ces domaines, le numérique a pris place au fil des années, pour apporter de nouvelles réponses à des situations parfois compliquées.

En outre, la Nièvre dispose d'un potentiel intéressant en matière de réemploi des Déchets d'Équipement Électrique et Électronique (DEEE).

Une étude sur les principales sources de matériels informatiques à recycler dans le département a fait apparaître un volume de plus de 3 000 ordinateurs qui chaque année quitte le territoire. Ces chiffres sont à affiner mais ils ont permis de se projeter dans le développement d'une véritable stratégie locale de recyclage, comme l'illustre la cartographie suivante qui fait apparaître un premier réseau d'acteurs du reconditionnement informatique.



Enfin, en termes de couverture très haut débit, la Nièvre, avec trois déploiements de réseaux fibre optique pilotés par Nièvre Numérique, qui se sont traduits par la création d'un réseau public de plus de 48 000 prises FTTH dans les principales villes nivernaises, par le déploiement d'un réseau de 35 000 prises FTTH sur douze communes de Nevers Agglomération par Orange depuis 2015 et par la création d'un réseau de 63 000 prises à travers le département, SFR FTTH, la couverture très haut débit complétée par un mix technologique réseau téléphonique - couverture THD radio – satellite, la Nièvre dispose d'un accès internet de très grande qualité.

PRÉFÈTE DE LA NIÈVRE
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE NUMÉRIQUE ENSEMBLE

NIÈVRE le département

Après 5 ans d'un des plus grands chantiers d'infrastructures de la Nièvre, 96 % des travaux de déploiement de fibre optique sont terminés ; 95 % des logements éligibles à la fibre optique fin 2023.

En complément, des éléments relatifs à la situation globale de la Nièvre en termes de « fragilités numériques » sont listés dans le tableau suivant, extrait de la plateforme nationale d'observation des territoires (https://www.fragilite-numerique.fr).

Il met en évidence l'importance de l'accompagnement à consacrer aux publics considérés comme fragiles très présents sur notre territoire à savoir, les personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes illettrées.

TITRE Comparatif Fragilités Numériques BFC	5.4 Côte-d'Or Département	5.3 Doubs Département	5.9 Haute-Saône Département	6.0 Jura Département	6.6 Nièvre Département	5.9 Saône-et-Loire Département	5.4 Territoire de Belfort Département	6.4 Yonne Département
Indice de fragilité numérique								
Taux de non-couverture Très Haut Débit	5.0	4.6	5.6	7.3	6.7	6.9	4.7	6.9
Taux de non-couverture 4G	6.1	6.4	7.0	7.2	7.2	6.3	5.6	6.5
Taux de pauvreté	6.0	5.0	5.4	5.6	5.1	5.2	6.2	7.3
Part des 65 ans et plus	5.4	4.9	6.4	6.5	8.2	7.2	5.0	6.8
Part des pas ou peu diplômés	4.6	5.1	7.1	6.2	7.7	7.0	4.9	7.6
Contexte du territoire								
Distance aux bibliothèques	4.1	4.2	5.8	6.0	6.0	4.9	3.9	5.2
Distance aux services publics	5.3	3.8	4.8	5.5	4.9	5.3	4.5	5.9
Part des ménages d'une personne	6.6	6.4	6.1	6.6	7.6	6.3	6.6	6.6
Part des ménages monoparentaux	5.9	6.1	5.8	5.7	5.8	5.4	6.8	6.1
Freins à la mobilité	4.7	4.6	6.8	6.3	7.3	5.6	4.1	6.6
Taux de chômage	5.1	5.5	5.6	4.7	5.9	5.5	6.7	6.2
Part des étrangers	6.0	6.1	4.4	5.4	5.4	6.0	6.7	6.0
Recours aux prestations sociales	4.9	5.3	5.3	5.0	7.2	5.3	5.8	6.3
Part des Allocataires Adultes handicapés (AAH)	5.1	5.7	6.8	6.5	7.6	6.2	4.4	6.1

Risque faible 1 5 10 Risque fort

3) Ambition et positionnement de la Nièvre sur l'inclusion numérique

Positionnement du territoire sur l'inclusion numérique :

La volonté partagée par l'ensemble des membres ayant adhéré à la démarche France Numérique Ensemble est de s'adresser à tous les publics en difficulté avec les outils et usages numériques.

De plus, des actions seront proposées en direction de certains publics spécifiques tels que :

- Les personnes en situation de handicap ;
- Les personnes en situation d'illettrisme et/ou d'illectronisme ;
- Les usagers peu ou pas mobiles ;
- Les usagers ayant des difficultés à s'équiper.

Enfin, des accompagnements en lien avec l'innovation numérique seront proposés aux professionnels.

Dans ce cadre, le rôle du Département vis-à-vis des parties prenantes de l'inclusion numérique, portera sur la structuration des acteurs et sur leur montée en compétence.

Gouvernance et pilotage de la feuille de route :

Il est proposé de s'appuyer sur la comitologie établie dans le cadre du travail préparatoire à la feuille de route. Il s'agit de maintenir et de développer les groupes de travail créés en lien avec chaque axes.

Groupe 1 - Inclusion/Médiation
Groupe 2 - Innovation
Groupe 3 – Numérique responsable
Groupe 4 - Communication

Chaque groupe se réunira à minima, 2 fois par an, pour établir de nouvelles propositions d'actions.

Le comité de pilotage se réunira une fois par an sur la durée totale du dispositif FNE.

Spécifications des liens entre le Coordinateur Conseiller Numérique et la gouvernance France Numérique Ensemble :

La coordination des Conseillers Numériques de la Nièvre a été attribuée au Service d'Accompagnement Numérique du Conseil départemental.

Cette situation est favorable à la mise en œuvre des actions définies dans le cadre de la feuille de route.

En termes de communication, cela devrait appuyer la cohérence et la visibilité des actions entreprises.

4) Plan d'actions

Toutes les fiches actions qui constituent la feuille de route sont détaillées en annexe 1

AXE 1 – L'inclusion (démarche d'aller vers l'autonomie) et la médiation numérique (la montée en compétence)

Cet axe repose sur un bilan des forces d'inclusion et de médiation numériques présentes sur le département, leur rôle et leur stratégie permettant d'apporter une réponse efficace à toutes les situations et à tous les besoins qui se présentent (organisation de « Nièvre Médiation

Numérique»), pour tous les publics et doit se traduire notamment par :

. l'émergence de clubs informatiques ;
. un accompagnement des aidants (bénévoles ou professionnels).

Déclinaison des actions associées à l'axe 1 Inclusion et médiation numériques

Fiche action n°1 : Classification de l'inclusion numérique
Fiche action n°2 : Coordination des actions des conseillers et médiateurs
Fiche action n°3 : Mobilité des acteurs de l'inclusion et de la médiation numérique
Fiche action n°4 : Accompagnement des publics spécifiques

AXE 2 – L'innovation numérique

Avec l'ensemble des structures présentes sur le département (Fablabs, tiers-lieux numériques...), l'axe « Innovation numérique » se veut outil d'inclusion et d'ouverture à de nouveaux publics.

Fiche action N°1 : L'innovation numérique (Fablabs, Médialabs : outils d'inclusion numérique) comme outil d'inclusion et d'ouverture à de nouveaux publics.
Fiche action N°2 : Répondre aux besoins des professionnels en matière d'innovation numérique

AXE 3 – Le numérique responsable et la sobriété numérique

Au croisement d'un stratégie territoriale permettant de faire le lien entre le matériel reconditionné et les besoins du public et d'une ambition de montée en compétence des aidants sur ces thématiques, le numérique responsable et la sobriété numérique souhaite faire du neuf sans bouleverser les équilibres.

Fiche action N°1 : Réseau territorial des « reconditionneurs informatiques »

AXE 4 – Communication

Visant la pérennisation des évènements favorisant les actions de médiation numérique, la définition de contenus et de supports de communication communs et adaptables pour une communication doit permettre de faire le lien entre le développement des infrastructures réseau THD et les nouveaux usages.

Fiche action N°1 : Comment communiquer dès maintenant sur nos actions numériques
Fiche action N°2 : Création d'une plateforme de communication partagée et modulable

L'ensemble de ces fiches actions sont décrites en annexe de cette feuille de route

<u>Actions transversales</u>

Deux fiches actions présentent un champ d'application commun à plusieurs axes.

Fiche action N°1 : Recherche de financements
Fiche action N°2 : Accompagnement des médiateurs et conseillers numériques

PRÉFÈTE
DE LA NIÈVRE
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE
NUMÉRIQUE
ENSEMBLE

NIÈVRE
le département

5) Signataires de la feuille de route

- 1 AOUT 2025

Le Président du Conseil départemental

DEPARTEMENT DE LA NIEVRE

Fabien BAZIN

La Préfète de la Nièvre

Fabienne DECOTTIGNIES

Annexes :

- **Annexe 1 : 11 fiches actions**
- **Annexe 2 : Stratégie départementale d'aide aux usages numériques**